

Département

BAS-RHIN

COMMUNE DE KILSTETT

EXTRAIT DU PROCES VERBAL

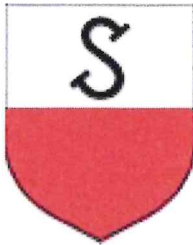
Arrondissement

HAGUENAU WISSEMBOURG

DES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Sous la présidence de Monsieur Olivier MEYER, Maire

SEANCE ORDINAIRE DU 28 JUILLET 2026



Nombre de conseillers élus : 23

Conseillers en fonction : 23

Conseillers présents ou représentés : 19

Convocation du 23 juillet 2026

Les Adjointes au Maire

Simone BAUER, Alain KISTNER, Audrey KRIEGER, Jean-Philippe LIENHARD, Esther GREINER, Olivier SIEGEL.

Les membres du Conseil Municipal

Christine ZINCK, Francis ADAM, Evelyne SCHMITTER, Julien MORITZ, Nathalie MOURER, Sébastien JUNG, Emelyne-Anne BRAME, Damien DONNOT, Clara CANCEMI, François LEGROS, Benoît ROMILLY, Emeline KRATZ, Raphaël FAUVELLE, Sylvie MATHIS, Noudjoud GUIMONT.

Absents excusés

Cathie MANTZ, François LEGROS, Emeline KRATZ, Raphaël FAUVELLE

26/68 PERSONNEL COMMUNAL – MISE A JOUR TABLEAU DES EFFECTIFS

VU le Code Général de la Fonction Publique et notamment son article L313-1.

VU le tableau des emplois et des effectifs

VU la saisine du Comité Social Territorial (CST) en date du 6 juillet 2026

VU l'avis du Comité Social Territorial en sa séance du 28 juillet 2026

CONSIDERANT que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité et qu'il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services

CONSIDERANT la nécessité de supprimer les emplois vacants dans le tableau des effectifs

CONSIDERANT la nécessité de mettre à jour le tableau des effectifs à la date du 1^{er} août 2026 en vue de la création d'un poste de Rédacteur suite à la promotion interne d'un agent

Sur proposition de Monsieur le Maire ;

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

APPROUVE la création d'un emploi de rédacteur territorial à temps complet à compter du 1^{er} août 2026

APPROUVE la suppression d'un emploi permanent d'attaché principal à temps complet à compter du 1^{er} août 2026

Accusé de réception en préfecture
067-216702373-20260728-DCM26_68-DE
Date de télétransmission : 30/07/2026
Date de réception préfecture : 30/07/2026

APPROUVE la suppression de deux emplois permanents d'attaché à temps complet à compter du 1^{er} août 2026

APPROUVE la suppression d'un emploi permanent de technicien à temps complet à compter du 1^{er} août 2026

APPROUVE la suppression d'un emploi permanent d'agent de maîtrise principal à temps complet à compter du 1^{er} août 2026

APPROUVE la suppression d'un emploi d'adjoint administratif principal de 1^{ere} classe à temps complet à compter du 1^{er} août 2026

APPROUVE les modifications du tableau des effectifs au 1^{er} août 2026 annexé à la présente délibération

PRECISE que les différentes délibérations fixant le tableau des effectifs sont abrogées à compter de l'entrée en vigueur de la présente délibération

AUTORISE Monsieur le Maire, ou, à défaut, un Adjoint au Maire, à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de de cette décision ;

PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2026.

A l'unanimité des membres présents ou représentés.

Pour extrait conforme,

Kilstett, le 29 juillet 2026

Le secrétaire de séance,



Francis ADAM



Le Maire



Olivier MEYER